



SAISON 2015-2016

ANNONCEMENT

CHAMPIONNATS DE LIGUE

CHAMPAGNE ARDENNE

1. Règles générales	2
2. Distances :	2
3. Programme	2
4. Glace et Pistes	3
5. Critères de participation	3
6. Classement Individuel	3
7. Inscriptions	3
8. Réunion des coachs et team leaders	3
9. Récompenses – Trophée national	4
10. Assurance des patineurs	4
11. Service médical	4
12. Equipement des patineurs	4
13. Hébergement des patineurs	4
14. Organisation	4

Sous l'égide de la Ligue Champagne Ardenne des Sports de Glace, et du Comité Régional Vitesse, les Championnats de Champagne Ardenne de Short Track se dérouleront à la patinoire Jacques BAROT Avenue François MAURIAC 51100 REIMS le 1^{er} novembre 2015. La compétition est organisée conformément au règlement sportif national et au mémorandum des compétitions short track.

1. Règles générales

Les championnats de Ligue se dérouleront conformément aux règles énoncées dans le règlement national des compétitions short-track, le cas échéant complétées par le présent announcement. Ils sont ouverts aux patineurs détenteurs d'une licence compétition vitesse auprès de la FFSG et respectant les règles fixées dans le règlement susvisé.

2. Distances :

Individuelles :

Hommes ou Dames :

Juniors E 500 m 333 m 777 m sur sélection

Juniors D 777 m 500 m 1000 m sur sélection

Juniors C 1000 m 500 m 1000 m sur sélection

Juniors B 1000 m 500 m 1500 m sur sélection

Juniors A 1000 m 500 m 1500 m sur sélection

Seniors 1000 m 500 m 1500 m sur sélection

Relais : Hommes ou Dames 3000 m

Ces derniers seront constitués d'équipes de patineurs de même club. Si le temps le permet, pourront courir hors concours des équipes composées de membres de clubs différents. Précisions sur la constitution des séries : il conviendra d'éviter les courses à 2 patineurs en série. Il est possible de faire courir les séries et finales à 5 ou 6 patineurs selon le niveau des concurrents et la dimension de la patinoire. Selon les inscrits, il pourra être procédé à un regroupement hommes-dames.

3. Programme

Réunion des coaches prévue: dimanche 1^{er} novembre à 8h

Echauffement prévu : dimanche 1^{er} novembre à 8h.

4. Glace et Pistes

La compétition se tiendra sur une glace artificielle de 60x30 sur laquelle seront tracées 5 pistes de 111,12m. Le tour de la patinoire sera recouvert de matelas de protection.

5. Critères de participation

Les patineurs ayant obtenu leurs temps pendant le challenge précédent peuvent courir, à cet effet ils devront avoir été préinscrits. Peuvent être admis les patineurs de pays étrangers licenciés dans une fédération membre de l'ISU et remplissant les conditions de temps.

Les temps de sélection sont les suivants :

Catégorie	Distance	Temps Dames	Temps Hommes
Senior	500 m	0.57.000	0.51.000
juniors A	500 m	0.59.000	0.53.000
juniors B	500 m	1.00.000	0.55.000
juniors C	500 m	1.03.000	0.58.000
juniors D	500 m	1.08.000	1.03.000
juniors E	500 m	1.12.000	1.07.000
	333 m	0.50.000	0.48.000

6. Classement Individuel

Toutes les distances se courent à partir des séries et par élimination jusqu'à la finale. Les éliminés des tours préliminaires (séries, quarts, etc.) courent des finales de consolation, sans attribution de points (ex : finales C, D, etc.). La 3e distance dite super-finale ne sera courue qu'en finale A. Dans le cas de regroupement de catégories, le classement sera établi distinctement pour chacune des catégories.

7. Inscriptions

Pour participer à la compétition, le patineur doit être licencié compétition pour la saison en cours et avoir effectué les temps visés ci-dessus, répertoriés dans le TOP-France. Les préinscriptions par les présidents de club ou son représentant devront parvenir au plus tard le 18/10/2015, et confirmation au plus tard le 25/10/2015 sur le site CSNPV à l'adresse <https://www.short-track.fr> au Competitor Steward : stephane@larriere.fr et pour l'organisation à ghislain.gass@wanadoo.fr.

Le montant des frais d'inscriptions est de 20 € par patineur, à régler par Chèque/virement à l'ordre du RPV avant la compétition.

8. Réunion des coaches et team leaders

La réunion officielle de la compétition se tiendra dimanche 1^{er} novembre à 8 heures, sous la responsabilité du Juge arbitre de la compétition et du Compétiteur Steward.

9. Récompenses

Classement individuel : le classement général distinguera les vainqueurs dans chaque catégorie hommes/ dames. Dans le cas de regroupements, un classement de la distance sera établi pour chacune des catégories permettant la remise des récompenses.

Classement par club : un classement par club sera réalisé en totalisant les points acquis en finales A et B par les patineurs du club.

TROPHEE NATIONAL Le classement général individuel par catégorie sera enregistré pour l'obtention du trophée national

10. Assurance des patineurs

Il appartient à chaque club de veiller à ce que les patineurs aient une assurance suffisante.

11. Service médical

Présence d'un service médical de secours et d'évacuation : Protection civile et un médecin urgentiste

12. Equipement des patineurs

Les patineurs devront être équipés d'une combinaison lycra au nom de leur club, d'un casque homologué, d'une paire de gants, d'un protège cou de genouillère et de protège-tibias. Le port de la combinaison en kevlar est fortement conseillé.

13. Hébergement des patineurs

L'hébergement des patineurs et de leurs accompagnants est l'affaire de chaque club

14. Organisation

L'organisateur se réserve la possibilité d'apporter des précisions et/ou des modifications en fonction des contraintes de timing et du nombre de participant dans chaque catégorie. Pour toute question ou renseignement complémentaire, il convient de s'adresser à Ghislain GASS ghislain.gass@wanadoo.fr Tél 06 71 92 91 58 Fait le 27/09/2015